MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES

800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE SUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION EN HAITI

DECLARATION DE
S.E.M LEON H. KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES

New York, le 12 Décembre 2018

A vérifier au prononcé

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'adresse mes vifs remerciements, pour sa présence et la qualité de son exposé, à Mme Helen La Lime, Représentante spéciale et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en Haïti (MINUJUSTH).

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par l'évolution de la situation en Haïti. En effet, les violentes manifestations sociales de ces derniers mois, ayant entraîné des pertes en vies humaines et occasionné d'importants dégâts matériels, montrent bien que cette situation précaire requiert la poursuite des efforts conjoints aux plans national et international pour une stabilité durable en Haïti.

A cet égard, la Côte d'Ivoire salue l'engagement de la MINUJUSTH aux côtés des autorités haïtiennes, pour mener à bien les activités liées à son mandat, objet du dernier rapport du Secrétaire général.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le rapport du Secrétaire général appelle de notre part des observations sur les points suivants :

- La situation socio-politique et économique ;
- La situation sécuritaire ;
- La mise en œuvre de la stratégie de retrait de la MINUJUSTH et de transition.

Sur le plan socio-politique et économique, les crises persistantes qui secouent Haïti traduisent bien souvent les difficultés socio-économiques et les tensions politiques qui caractérisent ce pays. Elles compromettent malheureusement les efforts de reconstruction en cours.

Face à cette situation inquiétante, ma délégation réaffirme la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la crise. Aussi recommande-t-elle que des mesures concrètes soient envisagées pour atténuer les difficultés quotidiennes des populations, lutter contre la corruption et faire la lumière sur les allégations de mauvaise gestion des fonds du Petrocaribe.

Ma délégation salue en outre la nomination d'un Ministre délégué aux Droits de l'Homme et à la Lutte contre la Pauvreté et exhorte les autorités haïtiennes à poursuivre sans relâche leurs efforts pour ramener la stabilité dans leur pays.

Elle appelle par ailleurs à la promotion d'un dialogue national inclusif de nature à contribuer grandement à la décrispation du climat politique, de même qu'à la mise en œuvre du principe de reddition des comptes, assorti d'une garantie de l'indépendance des magistrats devant mener les procédures judiciaires requises.

Il apparaît donc impérieux que la communauté internationale continue d'accompagner les autorités haïtiennes afin de les aider à créer les conditions favorables à la stabilité politique et à la tenue d'élections apaisées, crédibles et transparentes en octobre 2019.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, ma délégation salue les initiatives conjointes menées par les autorités haïtiennes, en liaison avec la MINUJUSTH, visant à réduire le niveau de violence et à renforcer significativement la sécurité. A cet égard, elle se félicite de la mise en œuvre du Programme de réduction de la violence communautaire dans les zones sensibles.

Ma délégation encourage la poursuite de ces initiatives salutaires qui contribuent à renforcer les efforts de stabilisation de la sécurité, en sensibilisant la population aux questions sécuritaires et d'Etat de droit et en améliorant la confiance de la population dans la police nationale et les institutions chargées de l'Etat de droit.

Toutefois, mon pays reste encore préoccupé par la persistance de la violence orchestrée par des bandes criminelles, la récurrence des manifestations violentes et les conditions de détention dans les prisons haïtiennes.

Devant cette situation, ma délégation exhorte les différentes parties, notamment les autorités haïtiennes, à intensifier leurs actions en vue d'assurer le maintien d'un environnement stable, à accélérer les réformes nécessaires sur le plan législatif, afin de garantir la consolidation de l'Etat de droit.

S'agissant de la stratégie de retrait de la MINUJUSTH et de transition, ma délégation salue l'appui que cette Mission apporte aux institutions gouvernementales haïtiennes dans les domaines de la justice, des Droits de l'Homme et de la sécurité. Elle se félicite également du travail remarquable effectué par la MINUJUSTH en matière de lutte contre la violence et l'exploitation sexuelle.

Elle se réjouit particulièrement des progrès accomplis dans la mise en œuvre du mandat de la Mission, conformément aux objectifs précédemment définis.

Toutefois elle demeure préoccupée par les conclusions du rapport faisant état des difficultés rencontrées dans l'amélioration des indicateurs de référence.

Pour ce faire, ma délégation exhorte le Gouvernement haïtien à coopérer pleinement avec les Nations Unies pour le succès des tâches prioritaires définies préalablement, afin de créer les conditions de réussite d'une transition harmonieuse et efficace, sans une présence onusienne de maintien de la paix.

Elle appelle la communauté internationale à soutenir le Gouvernement haïtien pour la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'accompagner dans la mise en œuvre du Plan d'aide Humanitaire 2018.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais adresser mes félicitations à tout le personnel de l'ONU qui œuvre sans relâche et dans des conditions parfois difficiles à la consolidation de la paix et au développement en Haïti.

J'exprime également la solidarité de mon pays au peuple et au Gouvernement haïtiens, dans leur quête de stabilité, de paix et de développement.

Pour terminer, j'exhorte toutes les parties à œuvrer au succès des objectifs qui ont été assignés dans le cadre de la stratégie de retrait de la MINUJUSTH en 2019.

Je vous remercie.